

CNGLan "Conty Net Games Lan" Siège Social : 7, rue Basse Lombardie 80160 CONTY	Téléphone Fixe : 03 66 72 01 35 Fax : 03 66 72 19 11
Site Web : www.cnnglan.com - E-Mail : contact@cnnglan.com	
ASSOCIATION DÉCLARÉE EN PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE – PRÉFECTURE DE LA SOMME PARUS AUX JOURNAUX OFFICIELS – LOI DU 1 ^{ER} JUILLET 1901 – DÉCLARATION N° 0802017049 SIRET 514 164 052 00011 - APE 9499Z	

CONDITIONS & RÈGLEMENT CNGLAN WINTER DU 02 AU 04 MARS 2012

☞ Attitude du joueur :

- Il est interdit de tenir des propos racistes, injurieux envers les autres participants, visiteurs et les organisateurs.

☞ Information :

- Une IP vous sera fournie automatiquement par la présence d'un serveur DHCP.

☞ Interdictions :

Pendant toute la durée de l'événement, il n'est pas autorisé :

- De fumer, de consommer abusivement d'alcool ou toutes sortes de substances illicites dans la salle sous peine d'expulsion.
- D'utiliser des appareils électriques autres que votre PC, y compris un onduleur, les petits réfrigérateurs, congélateurs, appareils de cuissons divers, ventilateurs et autres appareils électriques sont strictement interdits pour des raisons de place et de puissance du réseau électrique déployé.
- D'amener des réchauds à gaz et autres appareils de cuisine. Il est interdit de faire la cuisine dans la salle.
- De manipulation électrique, demander l'aide d'un organisateur pour raccorder votre PC sur le secteur, ainsi que le raccordement des câbles réseaux sur les switchs. De même, vous poserez votre matériel à l'endroit indiqué par les organisateurs.
- D'écouter la bande-son des jeux avec des enceintes. Pour la tranquillité de tous, seuls les casques sont autorisés.
- De tenter de prendre le contrôle via le réseau d'un autre PC ou d'un serveur, d'utiliser volontairement l'IP d'un serveur.
- De créer des troubles sur la voie publique à proximité des locaux.
- Chaque participant apportera et utilisera un seul ordinateur fixe ou pc portable, il est interdit par exemple d'utiliser un ordinateur fixe & un pc portable à la fois durant l'événement.

☞ Avertissement :

- Toutes dégradations de matériels causés à un tiers devront être indemnisées par le responsable des dégâts.
- Le participant est seul juge de sa condition physique et à lui seul incombe la responsabilité de participer à l'événement.
- En participant vous vous engagez à ne pas participer au piratage informatique sous toutes ses formes. La LAN PARTY est un événement réunissant des joueurs pour des tournois de jeux vidéo en réseau sur PC. Vous êtes responsable du contenu numérique de vos disques et de votre matériel.
- Il est d'ailleurs interdit de partager ses disques durs pour ne pas saturer la bande passante.
- Les échanges de fichiers sont tolérés mais CNGLan et les organisateurs déclinent toute responsabilité quant à la nature des données contenues sur les machines personnelles de joueurs ou transitant par le réseau.
- Les organisateurs se réservent le droit de suspendre temporairement ou définitivement la mise en service des infrastructures réseaux et informatiques, ainsi que le réseau électrique en cas de nécessité (notamment pendant un orage qui ne donnera lieu à aucun remboursement).
- Le participant s'engage à mettre en œuvre un anti-virus à jour pour se protéger et protéger les autres équipements informatiques de la LAN PARTY de tous types d'infections. Le participant devra laisser l'antivirus en fonctionnement durant toute la durée de la LAN PARTY.
- Les joueurs devront veiller à l'absence de tout virus sur leur machine et être à jour concernant les failles de sécurité de leur système d'exploitation. Un joueur dont la machine s'avérera infectée sera isolé du réseau jusqu'à résolution en cas de contamination de vos machines par un quelconque virus ou toute autre forme d'attaque.
- Le participant apporte son propre matériel sous son entière responsabilité.
- Le participant est seul responsable de son matériel, CNGLan et les organisateurs déclinent toute responsabilité.
- Seul le participant est apte à juger de correct l'installation électrique mise en place et à sa disposition.
- CNGLan et les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de coupure ou interruption involontaire de l'électricité, suite à une manipulation électrique interdite par le ou les participant(s).
- Le participant est seul à en décider le raccord volontairement de son propre matériel informatique, au réseau électrique et aux infrastructures réseaux informatiques (réseau local) ou autre.
- CNGLan et les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux dégâts pouvant être occasionnés au propre matériel des joueurs, suite à une éventuelle défaillance électrique, aux infrastructures réseaux informatique (réseau local) ou autre.
- CNGLan et les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable d'une mauvaise configuration de votre machine vous empêchant de participer à tout ou en partie à l'événement (ne donne lieu à aucun remboursement).
- Dans le cas où vos jeux ne fonctionnent pas sur votre PC et/ou impossibilité de rejoindre les parties de jeux sur notre réseau, en aucun cas vous ne pourrez bénéficier à un remboursement. *Rappel :* CNGLan et les organisateurs déclinent toute responsabilité quant à la nature des données contenues sur des machines personnelles des joueurs (le participant doit avoir une version originale du ou des jeux pour qu'il puisse rejoindre les autres joueurs sur notre réseau).
- Le participant s'engage également à assurer, par le moyen qui lui semblera le plus approprié (backup, firewall, désactivation du partage de fichiers), la protection et l'intégrité de ses données informatiques pendant toute la durée de la LAN PARTY.
- CNGLan et les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable en cas de perte ou de modification des données informatiques présentes sur vos ordinateurs.
- Le matériel réseau (serveurs, switchs, câbles, etc...) ne peuvent être configurés, modifiés ou déplacés que par les organisateurs de la LAN PARTY.

☞ Droits à l'image :

- J'autorise l'association CNGLan à publier ma photo sur le site Internet de l'association, une exposition, revues et journaux de la presse locale.
- Je déclare que ces droits sont cédés sans contrepartie, notamment financière.

☞ Précaution :

- Pour pallier aux éventuels accidents, prévoir une assurance responsabilité civile individuelle.

☞ Le message des Organisateur :

- Respecter le matériel mis à votre disposition : tables, chaises, le câblage électrique, réseau et switchs. En cas de dégradation, la personne concernée devra rembourser le matériel détérioré et sera expulsée dans le cas où la dégradation est volontaire.
- Pour le confort de tous, nous recommandons l'utilisation des poubelles mises à disposition des participants de la LAN PARTY.
- Une expulsion et/ou une disqualification ne donnera lieu à aucun remboursement.
- En cas de différents entre les participants, ces derniers sont invités à les régler avec respect et courtoisie.
- Les mineurs sont acceptés sous la responsabilité de leurs parents (autorisation écrite obligatoire) ou accompagnés d'une personne majeure et responsable.

Les organisateurs se réservent le droit d'expulser toutes les personnes ne respectant pas ce règlement intérieur ou tout autre comportement de nature dangereuse quel qu'il soit pourra entraîner son exclusion.

En insérant votre adresse E-Mail ci-dessous, vous nous autorisez à vous faire parvenir des e-mail d'informations sur nos prochains événements.

Je soussigné M. Mme Melle

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : ___/___/___/___/___ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Téléphone Mobile : _____

Votre E-Mail : _____

Déclare avoir lu attentivement et compris les termes et j'en accepte l'intégralité du règlement intérieur de la LAN PARTY, qui débutera le vendredi 02 mars 2012 à 19h00 et se terminera le dimanche 04 mars 2012 à 18h00, ainsi de respecter ce règlement durant la manifestation qui aura lieu à la Salle des Fêtes (80160 CONTY).

J'ai bien compris que ce document est une décharge de responsabilité et par conséquent, et en aucun cas, ni moi, ni les personnes qui m'accompagnent ne pourront intenter une action en justice, ni réclamer une quelconque indemnisation. J'atteste néanmoins avoir souscrit volontairement et sans aucune contrainte à cet événement "LAN PARTY" qui me lie avec ses représentants légaux.

Ce document fait foi de bon d'inscription (définitif) en le complétant.

Chaque participant devra s'acquitter des frais de participation pour son emplacement (EDF, Salle, Assurance, etc ...) selon le barème suivant :

- Pré-paiement par chèque, 15 Euros / joueur avec réduction Master Series
- Pré-paiement par chèque, 20 Euros / joueur sans réduction Master Series
- Pré-paiement par paypal, 16 Euros / joueur avec réduction Master Series
- Pré-paiement par paypal, 21 Euros / joueur sans réduction Master Series
- Paiement par espèces, 20 Euros / joueur avec réduction Master Series
- Paiement par espèces, 25 Euros / joueur sans réduction Master Series

Pour les personnes mineures Autorisation Parentale à remplir (Obligatoire).

**Signature du joueur,
(Ainsi que du tuteur légal pour les mineurs)**

Fait à : _____

Le : ___/___/_____

SIGNATURE DU JOUEUR	SIGNATURE DU TUTEUR LEGAL